

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SALINS-FONTAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 19/26-0420.05

Nombre de Conseillers : En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

Le lundi 20 avril 2026 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Salins-Fontaine, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise CROUSAZ, Maire.

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT qui prévoit que dans les séances où le compte financier unique est débattu, le conseil municipal élit son président. Madame Alexandra MARTIN est présidente de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur Pascal BONNET est nommé secrétaire de séance.

Etaients présents : Françoise CROUSAZ, Clément SUCHET, David REATH, Alain Claude CULLET, Colette GUIGONNET ROUSTAIN, Marie-Dominique SIMON, Pascal BONNET, Jean Maurice MATHELET, Aline GUZZI, Alexandra MARTIN, Lidia OSINSKA, Jessica CHAVOUTIER, Eddy ALESSIO, Julien EMPIS, Amélie ANDRE.

Etaients excusés : Fabienne BLANC-TAILLEUR qui a donné pouvoir à Françoise CROUSAZ.
Jean-Yves MONNERET, qui a donné pouvoir à Colette GUIGONNET ROUSTAIN.
Maelie BARBIER qui a donné pouvoir à Amélie ANDRE.
Giuseppe PAVIGLIANITI.

Date de la convocation 13 avril 2026

OBJET : DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS

Madame le maire indique que le Syndicat Mixte du Bassin des Dorons a pour objet le transport et l'épuration des eaux usées ainsi que l'élimination des boues produites. La commune demeure compétente en matière de collecte des eaux usées.

Les compétences du syndicat s'exercent sur le territoire de la commune déléguée de Salins-Les-Thermes.

Conformément aux statuts du syndicat, le conseil municipal de Salins-Fontaine doit élire 2 délégués titulaires.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à l'élection.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués.
- **ELIT** les représentants au syndicat mixte du Bassins des Dorons :
 - Julien EMPIS et Giuseppe PAVIGLIANITI, délégués titulaires

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Françoise CROUSAZ.

Le Secrétaire de séance,
Pascal BONNET.

